

SAS 3.C IMMOBILIER

Siret : EN COURS

Société par action simplifiée au capital de 1000 euros

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 22 mai 2026 Nomination du Président

L'an deux mille vingt-six et le vingt deux mai, à 10 heures, les associés de la société ***SAS 3.C IMMOBILIER*** société par action simplifié au capital de 1000 euros, se sont réunis au siège social au 943 route de Montabo 97300 Cayenne, en assemblée générale ordinaire sur convocation des associés entre eux.

Sont présents :

Monsieur ANTOINE CONSTANCE80 actions numérotées de 1 à 80.

Monsieur Collins André CONSTANCE.....20 actions numérotées de 81 à 100.

L'assemblée est présidée par les associés.

Les associés indiquent que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour
Suivant :

La nomination du Président

La discussion est ouverte, Diverses observations sont présentées.

Les associés prennent successivement aux voix la résolution suivante à l'ordre du jour :

Les associés décident de nommer comme Président de la ***SAS 3.C IMMOBILIER***.

Monsieur CONSTANCE Antoine

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et le nouveau Président.

ANTOINE CONSTANCE

Collins André CONSTANCE

